

Fontenilles

Haute Garonne

www.ville-fontenilles.fr

# FONTENILLES

## Info

Numéro 2015-03  
Septembre 2015

Périodique d'informations municipales

**Rentrée des classes**  
**P.6 & 7**

**Opération**  
**« Nettoyons la Nature »**  
**P.11**

**Travaux d'été**  
**P.12 & 13**



*Ecole de La Fontaine*

**AU SOMMAIRE :**

**COMMUNICATION**  
Site internet  
**PAGES 15**



**INTERCOMMUNALITE**  
Transfert de compétence  
**PAGES 4 & 5**



**DOSSIER SPECIAL**  
Elections régionales  
**PAGES 8 & 9**



**VIE ASSOCIATIVE**  
**PAGES 17 à & 21**



## Le Mot du Maire

Chères Fontenilloises et chers Fontenillois

Comme chaque année, deux évènements forts ont ouvert et clôtureront la période estivale : les fêtes de Fontenilles et le Forum des associations.

C'est sous la houlette du Comité des Fêtes et de son équipe dynamique nouvellement reconstituée que la traditionnelle fête votive s'est déroulée, nous offrant un superbe feu d'artifice embrasant l'Eglise Saint-Martin. Le repas dominical, précédé de l'apéritif offert par la municipalité a accueilli près de 200 convives à l'ombre du préau de l'Ecole de La Fontaine. Un pari réussi pour cette nouvelle association qui nous offrira d'autres moments de rencontre et de convivialité.

Quant au rituel Forum des associations, il permettra aux Fontenillois de rencontrer, le samedi 5 septembre à l'Espace Marcel Clermont, les acteurs associatifs afin de se préparer à la rentrée culturelle et sportive.

Saluons à ce titre tous ceux qui offrent leur temps, leur énergie et leurs compétences au service des Fontenillois. Nous aurons cette année une pensée toute particulière pour messieurs Philippe VIRAULT, Président du Judo Club, Hervé CABOT, Président de Musica'Font et Yves ENFEDAQUE, Président de la Boule Fontenilloise, qui nous ont quittés, ainsi que pour leur famille. Nous rendons ainsi hommage à leur engagement associatif et assurons rester fidèles à leur mémoire.

Soulignons le formidable travail mené par les agents communaux et les élus qui a permis la réalisation de nombreux travaux attendus par tous. Le complexe sportif de l'Espèche a retenu toute notre attention afin d'offrir des terrains dignes de nos joueurs de ballons rond et ovale. Les écoles n'ont pas été oubliées : petits et grands auront le plaisir de retrouver un préau entièrement rénové à l'école de La Fontaine. Les voiries et leur mise en sécurité ont fait l'objet de nombreux aménagements.

Le PEDT a été validé par les services de l'Etat, ce qui nous permet d'asseoir la mise en place des rythmes scolaires et des TAP. Tout au long du premier trimestre, un travail de fond permettra d'harmoniser ces temps d'activité dans le respect des enfants, de leur famille et du personnel communal. Personnel qui se voit enrichi de l'arrivée de notre nouvelle Directrice Générale des Services, Mme Vanessa LESNE, à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de notre collectivité.

Fidèles à nos engagements, nous renouvelons notre volonté d'offrir aux Fontenillois une politique de proximité dans laquelle chacun puisse trouver sa place et s'épanouir dans le respect du Vivre Ensemble.

Une rentrée qui s'annonce ainsi studieuse, riche en évènements et ponctuée une nouvelle fois d'échéances électorales puisque nous voterons pour les élections des futurs Conseillers Régionaux les 6 et 13 décembre prochains.

Il ne reste plus qu'à souhaiter :

- ➡ une bonne rentrée 2015 à tous les élèves ainsi qu'à leurs enseignants,
- ➡ une bonne rentrée au personnel communal,
- ➡ une bonne rentrée aux bénévoles associatifs,
- ➡ une bonne rentrée à tous.

Soyons Ensemble, les acteurs de la vie de notre belle commune et de son devenir.

**Fabienne VITRICE**  
Maire de Fontenilles



**Fabienne VITRICE**

**Maire de  
Fontenilles**

**Un été à la fois  
festif et studieux  
s'achève**

**L'équipe  
municipale  
souhaite une  
bonne rentrée  
à tous les  
Fontenillois et  
Fontenilloises**



## Pour bientôt à Fontenilles : le Conseil Municipal Jeunesse

Le lancement du projet "Conseil Municipal Jeunesse" marque le début de la mise en place de plusieurs nouveaux organes municipaux dont notamment un "Comité des Aînés". Ces deux instances nous permettront à l'avenir de travailler sur l'intergénérationnel, socle du mieux vivre ensemble.

Le « Conseil Municipal Jeunesse » est une véritable volonté politique et s'inscrit dans une dynamique citoyenne, où la participation des jeunes à la vie démocratique de la commune prend toute sa mesure. Ses objectifs sont le développement du civisme, la participation des jeunes à la vie de la commune, l'incitation au développement des actions d'amélioration des conditions de vie en société. Il sera composé de 16 élus, habitants de Fontenilles de 10 à 18 ans :

- ➔ 4 dans la tranche des 10/12 ans
- ➔ 6 dans la tranche des 13/15 ans
- ➔ 6 dans la tranche des 16/18 ans

Le projet sera présenté au conseil municipal de septembre 2015, puis l'ensemble des acteurs locaux de la jeunesse devraient être associés à la démarche et à l'élection des conseillers municipaux jeunes qui aura lieu avant la fin de l'année. Les jeunes conseillers seront élus pour deux ans. Ils auront à gérer de façon autonome un budget de fonctionnement alloué annuellement par le Conseil Municipal. Un service civique sera recruté pour l'animation du futur Conseil Municipal des Jeunes.



**La commune recherche un volontaire en service civique à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015 pour une durée d'un an.**

Si vous avez entre 16 et 25 ans, que vous êtes disponible 24h par semaine, que vous souhaitez vous engager pour assurer la mise en place et l'animation du Conseil Municipal Jeunesse et contribuer aux manifestations de la commune et des associations, adressez votre lettre de motivation à la Mairie :  
Place Sylvain Darlas - 31470 Fontenilles, ou via l'adresse mail : [mairie@ville-fontenilles.fr](mailto:mairie@ville-fontenilles.fr).

## En image





## Transfert de la compétence Enfance-Jeunesse à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine au 1er juillet 2016

La vocation de toute intercommunalité est de mettre en œuvre des actions pour le compte de ses communes adhérentes. Il s'agit du transfert de compétences : la Communauté de Communes exerce alors les compétences qui lui ont été déléguées en lieu et place des communes membres. Certains volets de ces compétences sont imposés par la loi (compétences obligatoires) tandis que d'autres sont définis librement par les communes (compétences optionnelles ou facultatives).

Après le transfert, seule la Communauté de Communes est compétente pour prendre des décisions, engager des dépenses... dans le domaine de compétences transférées. C'est ce que l'on appelle le principe d'exclusivité.

Actuellement notre communauté de communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT) exerce plusieurs compétences : l'aménagement de l'espace, le développement économique, l'action sociale d'intérêt communautaire (petite enfance), l'aménagement de la voirie d'intérêt communautaire, la protection et la mise en valeur de l'environnement (gestion des déchets), la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (école de musique, piscine..), l'accessibilité.

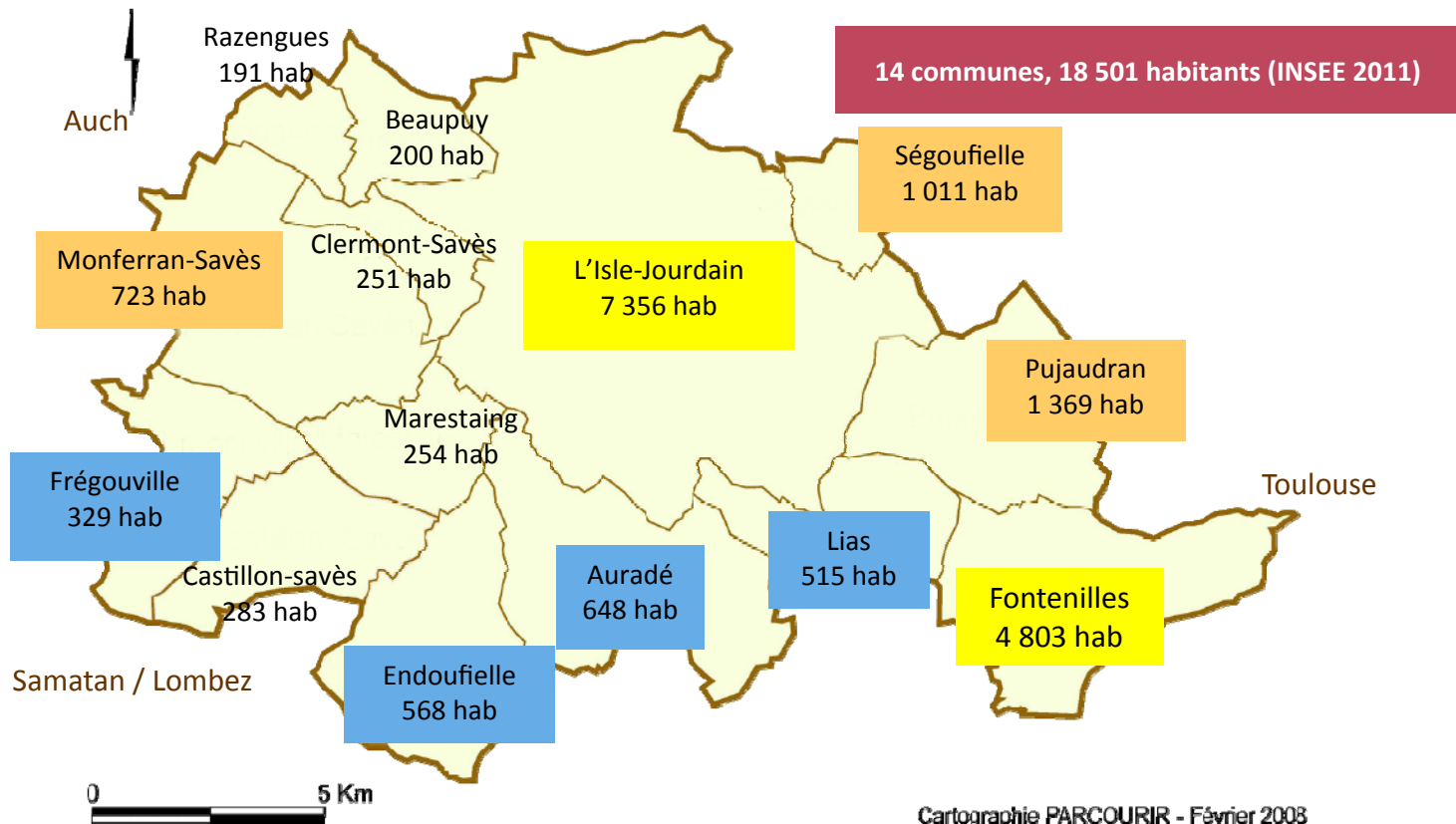
**Lors du Conseil Communautaire du 16 septembre 2014, le transfert de la compétence Enfance-Jeunesse a été voté à la majorité pour être effectif au 1<sup>er</sup> juillet 2016. Cette compétence regroupe les centres d'accueil périscolaire (ALAE et ALSH) ainsi que le Point Accueil Jeunes (PAJ).**

Pour ses prises de décisions, la CCGT s'appuie sur un ensemble de commissions thématiques, non dotées de pouvoirs décisionnels, chargées uniquement de préparer les décisions du Conseil Communautaire (équivalent du Conseil Municipal). En ce qui concerne la commission Enfance-Jeunesse, celle-ci est présidée par M. DAROLLES (Maire de Frégouville) et est composée de M. LONGO, Mme TERRASSON, Mme BLASY, M. DOLAGBENU, Mme MONFRAIX, Mme CLAIR, Mme LOMBARD, Mme DUCCAROUGE, Mme DELECROIX, Mme BORREGO, M. HEINIGER, Mme LOBJOIS, Mme GOTTI et Mme BELOTTI. Le Bureau est composé des 14 Maires des communes membres de la CCGT. Il prépare et élabore les principales orientations et décisions à soumettre au conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire vote, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de la Communauté de Communes conformément à la loi, à ses statuts ou aux délibérations relatives à l'intérêt communautaire.

Il est composé de 36 membres incluant 7 élus de Fontenilles dont Mme le Maire – Présidente de la commission Développement Économique.

**La Communauté de Communes de  
la Gascogne Toulousaine**  
Un territoire situé dans la zone d'emploi toulousaine,  
traversé par la N124, Toulouse/Auch.  
Une population de 18 501 habitants (INSEE 2011)



### Le transfert en quelques chiffres :

- ➔ 14 communes pour environ 20 000 habitants en 2015,
- ➔ 16 écoles maternelle, élémentaire et primaire,
- ➔ 2 500 enfants scolarisés et 5 000 parents,
- ➔ 1 garderie, 14 Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE), 14 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), 2 Accueils Jeunes,
- ➔ 447 agents (54 intercommunaux + 393 communaux) travaillent sur le territoire de la GT,
- ➔ Environ 150 agents communaux en charge directe de la Jeunesse,
- ➔ Environ 70 agents supplémentaires (ATSEM, Restauration, Entretien, Techniques, R.H., Comptabilité, ...) sont impactés par le transfert.

En 2013, la somme des budgets de fonctionnement des communes exerçant la compétence Enfance-Jeunesse était de 3 M€ dont 75% des charges de personnel. Pour cette même année, le budget de fonctionnement de la CCGT était de 2,9 M€.

### Planning du transfert de la compétence Jeunesse

- ➔ Décembre 2014 à janvier 2015 : rencontre de l'ensemble des élus communaux exerçant de manière effective la compétence Jeunesse dans leur commune (9 communes sur 14).
- ➔ Janvier à février 2015 : rencontre de l'ensemble des coordonnateurs et directeurs des structures d'accueil du territoire de la CCGT.
- ➔ Février à avril 2015 : recueil de données concernant les personnels et les bâtiments susceptibles d'être transférés.
- ➔ Mai à septembre 2015 : élaboration de propositions concernant la future organisation du Service Intercommunal de la Jeunesse (SIJ).
- ➔ Octobre et novembre 2015 : arbitrages des élus communautaires en matière de Ressources Humaines, patrimoine, organisation et pédagogie.
- ➔ Décembre 2015 à février 2016 : définition de la politique Jeunesse pour le territoire de la GT (PEdT, projets pédagogiques, organigramme du SIJ, lieux d'accueil, horaires, inscription, restauration, ...) en partenariat avec les coordonnateurs et directeurs des structures communales.
- ➔ Mars à juin 2016: mise en place opérationnelle de l'offre de service du SIJ avec les acteurs de terrain.
- ➔ 04 juillet 2016: ouverture des ALSH intercommunaux pour l'été 2016.
- ➔ 05 septembre 2016: ouverture des ALAE et/ou garderie intercommunaux pour l'année scolaire 2016/2017.

Des rencontres régulières sont planifiées pour tenir les agents concernés par ce transfert informés de l'avancée des travaux : mars 2015, septembre 2015, janvier 2016.

**Le choix politique a été d'associer les coordonnateurs et les directeurs des structures à la mise en œuvre du nouveau SIJ. Des rencontres ont lieu afin d'échanger sur les problématiques du transfert. L'objectif n'est pas de révolutionner le fonctionnement actuel mais de garder ce qui fait la force de chaque entité.**



## Restauration scolaire Du nouveau dans les assiettes

Le contrat de notre ancien prestataire s'achevant fin juin 2015, nous avons dès avril lancé une offre afin de renouveler le marché relatif à la fourniture de l'ensemble des denrées nécessaires à la confection des repas dans nos cantines. Quatre entreprises avaient répondu. La commission Enfance a choisi de changer de partenaire après une analyse des offres. Nous avons donc signé avec la société API qui interviendra dès la rentrée 2015. *Plus d'information sur [www.api-restauration.com](http://www.api-restauration.com).*



## Rentrée 2015/2016 Les effectifs

La rentrée 2015 / 2016 verra 827 élèves rejoindre les groupes scolaires de La Fontaine (419 élèves) et de Génibrat (408 élèves)

- ➊ 10 classes d'élémentaire à La Fontaine
- ➋ 10 classes d'élémentaire à Génibrat
- ➌ 6 classes de maternelle à La Fontaine
- ➍ 5 classes de maternelle à Génibrat

Groupes scolaires	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	Total Maternelle	Nombre d'élèves par classe
La Fontaine	52	50	60	162	27,00
Génibrat	54	47	55	156	31,20
GLOBAL	106	97	115	318	28,91

Groupes scolaires	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Nombre d'élèves par classe
La Fontaine	57	48	45	52	55	257	25,70
Génibrat	64	52	56	41	39	252	25,20
GLOBAL	121	100	101	93	94	509	25,45

# Tarifs des prestations scolaires 2015/2016

Le contrat de notre prestataire animation Loisirs Education & Citoyenneté (LEC) a été renouvelé pour un an, jusqu'au 31 août 2016. Notre prestataire est chargé de l'organisation et de la gestion des ALAE, TAP, ALSH et PAJ. LEC nous accompagne donc dans le transfert de compétence jeunesse présenté dans ce journal, (pages 4 & 5) qui sera effectif au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

## ALAE et TAP

L'ALAE (matin et/ou soir) est facturé à la présence réelle, en fonction des quotients familiaux\*. 10€ par enfant seront facturés en supplément pour toute présence au-delà de 19h, heure de fermeture de l'ALAE.

Le TAP est quant à lui facturé sur la base d'une heure.

Quotients familiaux*	1ère tranche 0 à 499 €	2ème tranche 500 à 799 €	3ème tranche 800 à 999 €	4ème tranche Au-delà de 1000 €
<b>1er enfant</b>	0,55 €/h	0,90 €/h	1 €/h	1,14 €/h
<b>2ème enfant</b>	0,47 €/h	0,75 €/h	0,91 €/h	0,93 €/h
<b>3ème enfant et suivants</b>	0,075 €/h	0,086 €/h	0,096 €/h	0,13 €/h

## Restaurant municipal

Le tarif du repas est de 2,84€ pour les deux groupes scolaires. Auxquels viennent s'ajouter les frais d'animation de la pause méridienne, fonction des quotients familiaux\*.

Quotients familiaux*	1ère tranche 0 à 499 €	2ème tranche 500 à 799 €	3ème tranche 800 à 999 €	4ème tranche Au-delà de 1000 €
<b>Repas</b>	2,84 €	2,84 €	2,84 €	2,84 €
<b>Animation</b>	0,60 €	0,68 €	0,71 €	0,75 €

Les repas pour les enseignants, stagiaires et visiteurs sont fixés à 5,48 €

(\* ) Base de calcul des quotients familiaux : revenus globaux / 12 / nombre de parts fiscales

## La municipalité accompagne ses écoles

Voici un résumé des frais engagés pour l'année civile 2015 (couvrant donc en partie les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016) :

Coopérative scolaire	9,5 €/élève	7 565 €
Fournitures scolaires	25 €/élève	20 825 €
Sorties pédagogiques Maternelles	6 €/élève	1 926 €
Sorties pédagogiques Elémentaires	10 €/élève	4 600 €
Noël des enfants (maternelles)	1000 €/groupe scolaire	2 000 €
Transports Bus	1100 €	1 100 €
Transports Bus Piscine	828 €	828 €
Fournitures de direction	120 €/direction	360 €
Ramettes papier	1008 €/groupe scolaire	2016 €
Affranchissement courriers	30 €/direction	90 €
<b>Total des frais pour nos groupes scolaires</b>		<b>41 300 €</b>





## Elections régionales 2015

Prévues initialement en mars 2015, les élections régionales auront finalement lieu au mois de décembre 2015 afin de tenir compte de la réforme territoriale en cours.

D'après une source gouvernementale citée par la presse, les dates des régionales sont fixées au dimanche 6 décembre 2015 (date du 1er tour) et au dimanche 13 décembre 2015 (date du second tour).

Dans un premier temps, ces régionales devaient avoir lieu en même temps que les élections départementales 2015. Mais le gouvernement a finalement décidé de distinguer ces deux élections. Les régionales auront donc lieu 9 mois après les départementales qui ont eu lieu au mois de mars 2015.

Les régionales seront les dernières élections françaises avant les présidentielles 2017. Il n'y aura pas d'élections nationales en 2016 en France.

## Les 13 régions de métropole

Pour les élections de décembre, les différentes régions seront réparties comme suit :

- Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine
- Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes
- Auvergne et Rhône-Alpes
- Bourgogne et Franche-Comté
- Bretagne
- Centre
- Corse
- Ile-de-France
- **Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées**
- Nord - Pas-de-Calais et Picardie
- Basse-Normandie et Haute-Normandie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Les mandats

Les français seront appelés à voter pour élire leurs conseillers régionaux.  
La durée du mandat de ces élus est de 6 ans.

## Inscription sur les listes électorales

Traditionnellement l'inscription sur les listes électorales se fait au plus tard le 31 décembre pour l'année suivante. Exceptionnellement, par décret du 17 juillet 2015, les inscriptions du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2015 seront prises en compte pour les élections régionales de décembre 2015, vous pouvez donc dès à présent vous inscrire auprès des services de la mairie de Fontenilles ou, et c'est une nouveauté, vous inscrire en ligne, depuis le 24 août 2015, sur le site de [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr)



## Quel sera le rôle des régions ?

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), votée en première lecture au Parlement, entend clarifier les compétences entre les différentes collectivités territoriales. Le secrétaire d'Etat à la réforme territoriale, André VALLINI, la résume ainsi : « Aux régions, l'économie ; aux départements, la solidarité ; au bloc communal, les services de proximité. »

Les parlementaires ont confirmé cette vision en supprimant la clause de compétence générale pour les départements et les régions, qui permettaient à chaque collectivité de financer n'importe quel domaine.

Si le texte n'est pas modifié en seconde lecture, les **régions** auront ainsi les **compétences suivantes** :

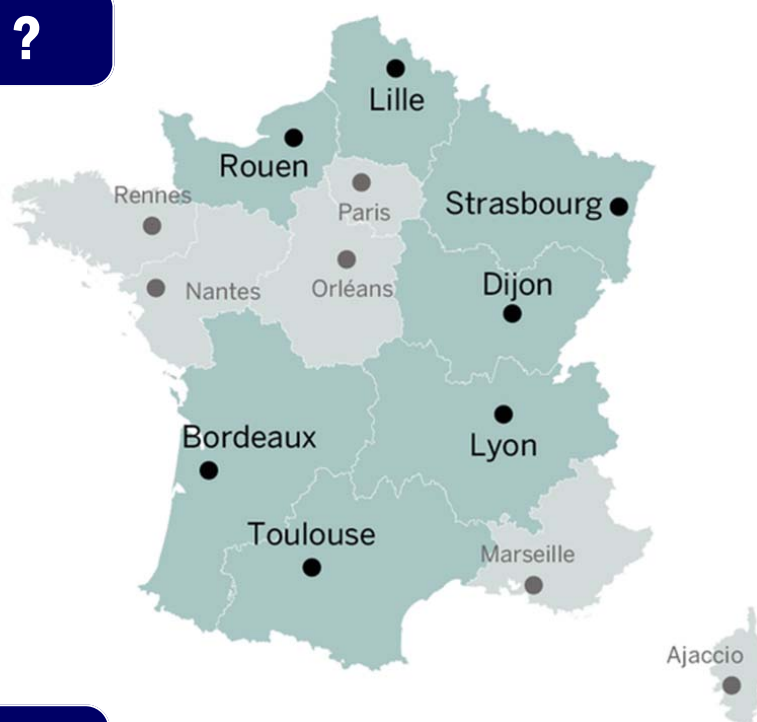
- Développement économique,
- Gestion des fonds européens,
- Formation professionnelle, apprentissage et coordination des politiques des acteurs de l'emploi (hors Pôle Emploi),
- Lycées,
- Environnement,
- Adaptation locale des lois potentiellement « régionalisables » - Compétences partagées,
- Aménagement du territoire : grands équipements, zones d'activité (l'attribution des parcelles reste à l'échelon communal),
- Transport : TER, cars interurbains et scolaires (les transports urbains restent à l'échelon communal),
- Tourisme,
- Aide aux entreprises,
- Culture,
- Sport.

Les routes départementales et les collèges restent confiés aux départements. La loi NOTRe revient au Sénat pour une seconde lecture.

## Quelles capitales régionales ?

La question a agité la plupart des régions nouvellement fusionnées : quelle ville va devenir le nouveau chef-lieu ?

Le gouvernement a dévoilé une liste provisoire à l'issue du dernier Conseil des ministres avant les vacances. Dans ce document, Toulouse a été préférée à Montpellier comme capitale de la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, rejoignant ainsi Paris, Lille, Bordeaux, Marseille, Lyon, Dijon, Rouen, Orléans, Nantes, Rennes, Strasbourg et Ajaccio au rang des nouvelles préfectures de région. Il faut cependant noter que les villes pourront négocier jusqu'en juillet 2016, six mois après l'application de la réforme territoriale. De plus, Toulouse partagera un certain nombre de services décentralisés de l'Etat avec Montpellier.



## Conditions de vote

Pour voter, il faut être majeur, de nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pourrez toujours voter par procuration.



## Objectif : ZérØ PhytØ



« Zéro Phyto » pour «zéro produit phytosanitaire», autrement dit «zéro pesticide». C'est l'objectif visé par Fontenilles, comme nous vous l'expliquions dans notre numéro d'avril 2015.

Derrière ce slogan se cache tout un pan d'activité méconnue : l'arrachage manuel. Dans les endroits ne pouvant pas être traités de façon mécanique, la main et la force de l'homme deviennent les outils ultimes !

Ainsi nos agents désherbent de plus en plus de surfaces à la main, permettant à notre commune d'avancer vers notre objectif écologique.

### Que dit la loi ?

#### ➔ Les pesticides interdits dans les espaces verts dès 2017

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte interdit au 1er janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

#### ➔ Les pesticides interdits dans les jardins dès 2020 (Loi Labbé)

Le 23 janvier 2014, l'Assemblée nationale adopte sans modification en première lecture la loi Labbé, visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national. **Elle interdit l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers à partir de 2022.**

Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés.

## "Propriétaires ... vous êtes aussi responsables"



... de l'entretien de tout ce qui dépasse de votre propriété sur le domaine public, notamment haies, arbres, végétations diverses.

L'arrêté municipal n° 2011/2/21037 stipule que l'entretien est à la charge du propriétaire et qu'en cas de défaut, la Police Municipale peut être amenée, dans un premier temps, à avertir le propriétaire par courrier, avant d'entamer une poursuite pouvant donner lieu à une amende (entre 1500 et 3000 €).

La période pré-hivernale est propice à ce type de travaux d'égamage et d'entretien, merci de la mettre à profit pour rendre votre propriété conforme à cet arrêté.



Sandrine SARRAZIN  
Adjointe au Maire  
Environnement

Nettoyons  
la nature!

# Environnement

## Opération Nettoyons la Nature

18<sup>ème</sup> édition

La commune de Fontenilles répondra « présente » à la 18<sup>ème</sup> édition nationale de la journée « Nettoyons la Nature » organisée par les centres E.LECLERC et qui donne à chacun l'opportunité de débarrasser les milieux naturels et urbains des détrit.



L'opération « Nettoyons la Nature » est aussi l'occasion d'initier un projet d'éducation à l'environnement en partenariat avec les groupes scolaires, afin de sensibiliser les élèves au devenir des déchets, à la notion de déchet et à l'importance de chaque comportement et plus particulièrement celui du tri. Ainsi durant tout le mois de septembre, une exposition sera présentée à la médiathèque. Complétée par des supports interactifs, elle abordera le tri sélectif et la réduction des déchets, dans une optique de développement durable, en amenant les jeunes à s'interroger sur leurs propres habitudes de consommation. Les cycles 3 (CE2/CM1/CM2) des groupes scolaires seront invités à visiter cette exposition.

Durant la semaine précédant la manifestation, l'ambassadrice du tri du SICTOM Est de Mauvezin, dont Fontenilles est membre, interviendra sur chaque ALAE lors de la pause méridienne afin de proposer des ateliers sur cette thématique. Les animateurs du centre de loisirs prendront le relai le mercredi à travers diverses activités autour du thème abordé « Nettoyons la Nature ! ».

Enfin, la semaine sera clôturée par la matinée de collecte où des ateliers seront proposés aux enfants, en présence des jeunes du PAJ qui ont travaillé durant l'été à la construction de poubelles, qui seront posées dans le village.

Comme l'année dernière, afin que cette manifestation reste un moment festif, un apéritif sera offert par la municipalité au Parc de la Casalère, suivi d'un repas partage animé par le quatuor Les Bawling Cats (n'hésitez pas à consulter leur site : <http://bawlingcats.wix.com/animations-mariages>).

Si vous souhaitez participer à ce rassemblement volontaire, venir seul ou en famille, nous vous donnons **rendez-vous** :

**dimanche 27 septembre**  
**à 9h30**  
**sur la place de la Mairie**





# Action Municipale

Lucien DOLAGBENU  
Christel BLASY  
Philippe NIVERT  
*Adjoint au Maire*



## Travaux d'été

Pour la Municipalité et les Services Techniques, la période estivale n'est pas signe de baisse d'activités. Bien au contraire, puisque ces deux mois d'été sont mis à profit pour intervenir sur des lieux et des espaces occupés tout le reste de l'année. C'est le cas des groupes scolaires, des centres de loisirs et d'espaces associatifs.

**La municipalité met tout en œuvre pour accompagner ses écoles et offrir un lieu d'apprentissage scolaire agréable et fonctionnel aux élèves et enseignants. Les aménagements et entretiens demandent des investissements importants et, malgré la réduction des dotations d'état, l'école reste une priorité pour nous. Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à tous !**

### Groupe scolaire La Fontaine

Après avoir travaillé sur le projet de rénovation du préau de l'élémentaire du groupe scolaire de La Fontaine, nous avons pu réaliser celui-ci cet été. Nous avons rénové la toiture, la peinture de la charpente métallique et refait les fermetures des façades nord et ouest en mur surélevé d'un châssis en lames d'acier protégeant de la pluie mais laissant passer l'air et la lumière. Un aménagement de la cour a aussi été réalisé par la mise en place de bancs et poubelles. Le montant total de ces travaux s'élève à 53 300 €, sans compter les nouveaux bancs et l'éclairage.



D'autre part, souhaitant répondre aux besoins de rangements de la maternelle, nos agents ont travaillé tout l'été afin de construire des placards dans les classes. Ces nouveaux aménagements permettront d'optimiser l'espace dans les classes pour nos petits élèves fontenillois ainsi que pour leurs enseignants. Le montant de ces travaux s'élève à 2 100€.

La salle informatique a, elle aussi, fait peau neuve ! Le changement de mobilier a été réalisé pour un coût de 2073 €. Un grand placard a été construit sur mesure pour offrir un rangement optimal et tout le mobilier a été remplacé. Les autres investissements informatiques s'élèvent à 1 100 €.

Enfin, comme chaque année, nos agents ont retracé les terrains de sport et les dessins au sol, après avoir installé des bancs (dont 2 à l'extérieur) et des poubelles.

### Groupe scolaire Génibrat

Notre population grandissant, l'ouverture de deux classes supplémentaires a été nécessaire en élémentaire sur le groupe scolaire de Génibrat. Nous avons donc été amenés à équiper l'école pour un montant de 8 500 €.

L'augmentation du nombre d'élèves a aussi nécessité des frais pour la restauration sur ce groupe scolaire. Nous avons acheté une nouvelle sauteuse et un nouveau four pour un montant de 29 000 €. Nous avons aussi renouvelé de la vaisselle.

L'ALSH a lui aussi bénéficié de travaux d'entretien, avec l'installation d'une douche et de porte-manteaux.





## Equipements sportifs



L'entretien des terrains de football et de rugby a coûté à la commune 8 970 € dont 7 396 € pour le terrain d'honneur (décompactage, sablage et regarnissage) et 1 572 € pour le terrain n°2 (regarnissage). En plus de ces coûts, nos services techniques ont assuré entre autres, le plan de fertilisation, le désherbage sélectif, l'arrosage et les tontes. Notons qu'au début de la saison nous avons dû faire face aux problèmes de fuites d'eau, provenant d'une rupture de canalisation. En attendant la réparation de la canalisation, l'arrosage manuel a été assuré par les services techniques de la commune avec des jours d'astreintes

les samedis et dimanches de juillet et août. En attendant la réparation de la canalisation, il a fallu se brancher provisoirement au réseau d'eau de ville. Nous tenons ici à féliciter les efforts des services techniques. Ces efforts ont un coût en charges de personnels qui s'ajoute aux 8 970 €. L'entretien des terrains de football et du rugby entrepris cet été sera réduit à néant, si le nombre d'entraînements et de matchs n'est pas respecté pendant la saison sportive ainsi qu'un certain volume d'heures d'utilisation par semaine. Le développement de la pratique du sport collectif, notamment du football, durant ces dernières années, nécessite sans doute l'augmentation des équipements. Force est de constater que le développement de la pratique du sport individuel (tennis, judo karaté ...) a été fait en fonction des équipements que la mairie a mis à disposition des associations.

**Depuis plusieurs années, les habitants de Fontenilles qui veulent pratiquer un sport collectif ont essentiellement le choix entre football et rugby. Le sport individuel s'est développé d'une façon équilibrée et très diversifiée. Il est urgent que la municipalité œuvre en faveur de la diversification de l'offre du sport collectif, notamment le handball, le volley ... ;** Encourager les responsables du basket à faire place à plus d'adhérents, tout en respectant la capacité d'accueil des équipements sportifs existants. Il ne s'agit pas ici de changement de politique sportive.

La politique sportive de la commune de Fontenilles pour l'avenir s'inscrit et s'inscrira dans la continuité de ce qui a été engagé depuis plusieurs années, offrir le panel le plus large possible de sports à tous et pour tous. Cette continuité doit impulser une nouvelle dynamique. Elle s'appuie sur des valeurs citoyennes, éducatives et pédagogiques, telles que le respect de soi, des autres, le goût de l'effort. L'activité sportive doit être l'un des socles de l'apprentissage du vivre ensemble, du respect de l'environnement, du matériel et de la prévention de la délinquance. Notre politique sportive a pour objectif de permettre autant que possible à chaque activité physique et sportive de se développer dans de bonnes conditions, tout en tenant compte de sa spécificité. Les habitants de Fontenilles qui le souhaitent doivent pouvoir accéder à une pratique sportive quels que soient leurs niveaux, leur situation et leurs aspirations.

Pour nous, le sport pour tous et le sport de masse ne sont pas contradictoires avec la pratique de la compétition. Cependant, il n'est pas retenu de concentrer les moyens sur une seule discipline sportive, ainsi **nous soutiendrons dès la saison prochaine les projets de diversification de l'offre du sport collectif.**

**Coté aménagement,** l'accent a été mis sur la sécurisation.

C'est ainsi que des **rambardes** ont été installées au niveau des gendarmes couchés chargés de limiter la vitesse de circulation des véhicules sur la route de Cantalauze. Le coût de cette intervention est de 8 763 €, sans compter les travaux préalables et les travaux de balisage réalisés par nos services. C'est une première étape de sécurisation dans cette zone ; la seconde, dont le dossier technique a été déposé auprès du Conseil Départemental 31, interviendra juste après les congés, dès accord du Conseil Départemental, sur la route de Magne, avec plusieurs aménagements ralentisseur, un plateau au niveau de l'arrêt de bus scolaire et de la signalétique.

La prochaine intervention sera au niveau de la route de **Bonrepos, en commençant par un plateau ralentisseur à l'intersection avec la route de Saiguède.**

Coté éclairage public, **les installations du nouvel éclairage autour de l'Espace Marcel Clermont (EMC), du parking attenant et du boulodrome, débiteront début septembre.** En même temps, l'allée piétonne entre les villas de Larcen et l'EMC sera éclairée grâce aux premiers éclairages photovoltaïques installés sur la commune. Fontenilles poursuit ainsi sa mutation énergétique au niveau de l'éclairage. Elle se poursuivra en début d'année prochaine par le remplacement d'équipements vétustes et énergivores et l'extinction de l'éclairage public d'autres quartiers de Fontenilles, après l'expérience réussie des Magnolias. Le Comité de Pilotage rendra ses conclusions en fin d'année, qui seront prises en considération pour l'extension de cette pratique.



## Médiathèque

### Foot et Peinture



Ce fut l'été de toutes les rencontres à la médiathèque. Cultures lointaines et soudain très proches, amalgamées dans un même lieu.

Le temps d'un après-midi, le PAJ de Fontenilles s'est installé à la médiathèque avec l'organisation d'un tournoi FIFA menée par Pierre et Cédric. 16 joueurs se sont affrontés en poules puis phases finales. Tubes du moment à pleins décibels, speakers en verve, cris de joie (de bête ?) à chaque but, chants de supporters : on s'y croirait. Les parties s'enchaînent, les pouces brûlent, plus la finale approche, plus l'ambiance monte : « BUT DE NEYMAR ! ». Sur le grand écran de la médiathèque, « ça le fait ! ». La finale oppose l'Italie (Anthony) au Brésil (Arnaud).



Le décor de ce terrain de foot virtuel, les toiles d'Alain BALLEREAU qu'il décrit telles que « des paysages rêvés, lointains souvenirs entre ciel et terre, entre ombre et lumière, opacité et transparence, silhouettes errantes... ». On vient de loin pour voir son travail. Créations sur feuilles de kraft superposées, carrées, harmonies de couleurs, silhouettes esquissées et coulures inversées.

Des œuvres très inspirantes pour les enfants de grande section de l'école maternelle de La Fontaine qui à leur tour ont créé « à la manière de ». Les bleus, les blancs, les noirs et les rouges se côtoient ou se superposent et, pour une fois, on a droit aux coulures, c'est même obligé, incroyable ! Un exercice créatif très enrichissant pour les enfants qui découvrent d'autres supports, d'autres techniques. Et la fierté d'amener les parents voir LEUR exposition à la médiathèque où leurs travaux ont été exposés tout le mois de juillet.



### Journées du patrimoine :

## l'église Saint-Martin à l'honneur

19 & 20 septembre 2015

Eglise ouverte de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

#### Visites guidées

- ➔ Samedi et dimanche
- ➔ Deux visites, à 10 heures et 15 heures

#### Concours photo Facebook « L'église de Fontenilles »

Les visiteurs peuvent prendre des photos de l'église Saint-Martin de Fontenilles qu'ils partagent ensuite sur la page Facebook de la mairie de Fontenilles en commentaire d'une publication prévue à cet effet. Les photographes amateurs « Zoom Zoom » de Fontenilles constitueront le jury du concours.

Le gagnant remportera un livre « Aux portes de la Gascogne... Fontenilles ».

#### A destination des enfants

Un petit livret sera distribué aux enfants avec des questions d'observation, des mots croisés, un dessin sous forme de points à relier, un rébus, concernant l'église et les bâtiments alentours.



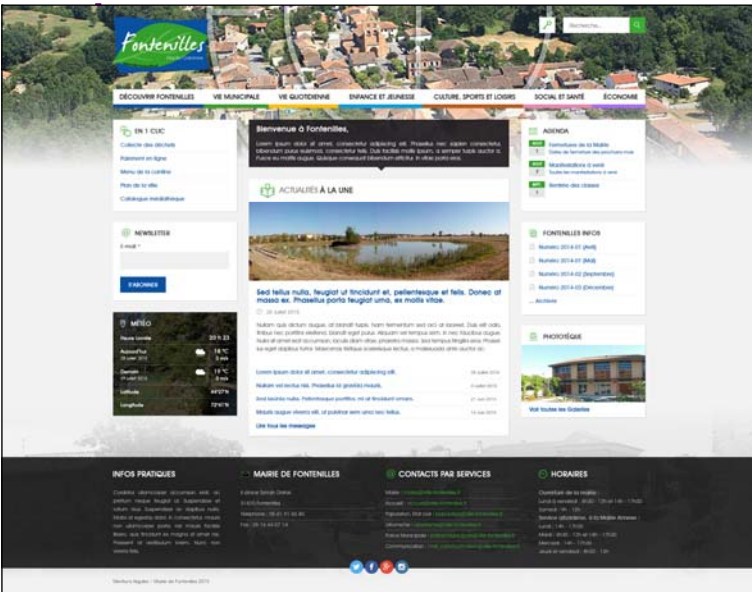
Philippe NIVERT  
Adjoint au Maire  
Travaux et Patrimoine,  
Communications

## Le site internet fait peau neuve

Nous en parlons depuis quelques temps... un nouveau site internet va bientôt remplacer l'existant qui, après 10 ans (et peut-être plus) de bons et loyaux services, avait besoin d'une refonte.

Il sera donc bientôt en ligne. Il est le fruit d'une réflexion menée par Jordane OUDOT et Laurent SARICA, conseillers municipaux, et d'un design réalisé par Fabrice BARON, web designer fontenillois.

Sans trop dévoiler ce que sera le site prochainement mis à disposition des internautes fontenillois, nous pouvons tout de même annoncer que ce site sera complètement remanié afin d'offrir des capacités de navigation plus intuitives, et surtout qu'il s'appuiera sur un « moteur » autorisant bien plus de fonctions, comme par exemple la faculté du site à s'adapter au lecteur : le site sera différent et adapté suivant que vous le lirez à partir d'un PC, d'une tablette ou d'un smartphone.



## Rappel

Une nouvelle rubrique sur le site où vous pouvez déposer des offres de recherche de services, et consulter les demandes en cours



## Démarches en ligne

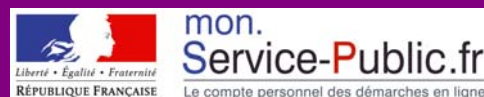
A compter du 24 août 2015, pour les démarches administratives suivantes :

- Demande d'inscription sur les listes électorales (ILE)
- Recensement citoyen obligatoire (RCO)
- Déclaration de changement de coordonnées (JCC)
- Demande d'acte d'état-civil (AEC)
- Déclaration de décès d'un proche (TDD)

Plus besoin de vous déplacer en mairie, toutes ces démarches sont désormais réalisables via le site [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr), ce lien est accessible sur le site de Fontenilles.

C'est simple : vous créez un compte, vous établissez votre demande sur le formulaire en ligne et vous joignez vos justificatifs.

La demande est transmise directement aux services de la Mairie qui vous tiennent informés du suivi de votre démarche.







## Sortie annuelle des Aînés

Samedi 18 juillet, cinquante Fontenillois et Fontenilloises étaient prêts malgré les prévisions météo pessimistes.

Une première étape a conduit le groupe **au relais gascon à Thoux**, en bordure du lac de ST CRICQ : la table gasconne a ravi tout le monde dans un cadre accueillant.

Puis en route vers le **château de Laréole** à côté de Cadours : accompagnés de la guide, Mélanie, nous avons investi le château afin d'en connaître l'histoire mais aussi de profiter de l'exposition des œuvres de Marc SAINT-SAËNS (tapisseries, peintures, affiches).

En fin de journée les artistes de l'association haut-garonnaise « la grainerie » nous ont embarqués à bord de « **l'Insubmersible** » : du cirque, de la danse, du chant, de la comédie. Un cocktail bien réussi.

**Le groupe satisfait de sa journée a regagné Fontenilles à 19h30.**



## NUMEROS D'URGENCES

- ➔ Numéro d'appel d'urgence européen : **112**
- ➔ Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**
- ➔ SAMU: **15**
- ➔ Gendarmerie (ou police) : **17** ou 05.34.47.01.80
- ➔ Pompiers : **18**

### Autres numéros utiles :

- ➔ Dépannage 24h/24 GAZ : 0800.47.33.33
- ➔ Accueil Gaz Naturel Raccordement : 0 810 224 000
- ➔ Urgence Electricité : 0801.131.333
- ➔ Clinique Occitanie Muret : 05.61.51.88.88
- ➔ Hôpital PURPAN : 05.61.77.22.33
- ➔ Hôpital RANGUEUIL : 05.61.32.25.33
- ➔ Urgence Médecins : 0805.85.31.31 (nuit, week-end et jour férié)
- ➔ Allo Docteur (à partir de 20h, toute la nuit et les week-ends et jours fériés) : 39 66
- ➔ Urgence eaux, Syndicat des eaux : 05.61.56.00.00 (choix 4)
- ➔ Pharmacie de Fontenilles : 05.61.91.42.00





Lucien DOLAGBENU  
Adjoint au Maire  
Culture, Jeunesse,  
Animation,  
Vie associative et sportive

## Vie associative

# Retour en photos sur les fêtes de Fontenilles 2015



## Bravo et bonne route pour le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a donné le ton et a placé la barre très haut. Rappelons que l'association **Comité des Fêtes a été créée en février 2015**, en trois mois. Le résultat est encourageant pour l'équipe municipale qui a fait confiance au président, M. Pierre TOUNTEVICH et à son équipe dynamique et entreprenante.

Pendant trois jours, le Comité des Fêtes a investi le centre bourg pour mettre en valeur, l'un des patrimoines de la commune, l'église Saint-Martin, par **un superbe feu d'artifice** avec son embrasement pour un montant de 3 400 € - budget constant depuis plusieurs années. Le préau de l'école de La Fontaine a été transformé pour l'occasion en un lieu de convivialité où les Fontenillois très nombreux sont venus partager le **verre de l'amitié offert par la mairie et égayé par des airs de jazz**. Là encore, la magie du Comité des fêtes a apporté la plus-value à l'apéritif traditionnel de la mairie. Deux cent personnes ont poursuivi le moment festif autour d'un **repas musical** animé par un talent local.

**Les attractions foraines, les concours de pêche, de pétanque, l'animation musicale de la jeunesse et les bals du week-end ont également contribué à la réussite de cette fête.**

Nous regrettons l'absence de certaines associations qui, nous le souhaitons et l'espérons, reprendront leur place dans la fête locale.

**L'ensemble du Conseil Municipal remercie sincèrement le Comité des Fêtes, les associations, les agents municipaux, et toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour faire de ces trois jours, une occasion pour se retrouver en famille ou entre amis dans la joie et la bonne humeur.**

L'homme orchestre, M. Pierre TOUNTEVICH, président du Comité des Fêtes et son équipe, nous préparent, courant novembre 2015, une nouvelle surprise.



## Forum des Associations

Le 5 septembre 2015, la mairie vous invite à investir l'Espace Marcel Clermont de 9h30 à 17h. Rendez-vous incontournable pour les uns, moments de convivialité pour les autres, où le monde associatif met en lumière la diversité de son offre (sport, culture, loisirs, collection, caritatif...).

**Le 5 septembre 2015, de 9h30 à 17h, à l'Espace Marcel Clermont**

Ce rendez-vous offre la possibilité pour les personnes intéressées par l'idée de s'impliquer dans des projets associatifs de rencontrer directement les acteurs de ceux-ci.

Au-delà, c'est aussi l'occasion pour les associations elles-mêmes de mieux se connaître, les occasions étant rares de se retrouver ainsi sur un même lieu et un même temps.

Avec plus de 30 exposants, le public peut, l'espace d'une demi-journée, découvrir toute la richesse de la vie associative et faire son choix puisque les inscriptions aux activités se font à la rentrée.

Par cette manifestation, la commune témoigne de son soutien à la vie associative. Ainsi, depuis plusieurs années, elle met à la disposition des associations des moyens humains et matériels qui permettent un véritable accueil du public Fontenillois.

La fête du sport de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine se déroulera à l'Isle-Jourdain en même temps que le Forum de Fontenilles. A cette occasion, les associations de course à pied des "Coudous de la Save" et "Courir à Fontenilles" réaliseront une animation pour relier les deux fêtes du territoire. Le rendez-vous est donné le samedi 5 septembre devant l'Espace Marcel Clermont de Fontenilles, départ à 10 h et arrivée 11h30 à l'Isle-Jourdain pour un parcours de 14,75 kms. Les coureurs se rafraîchiront au stade de rugby.

**Soyons nombreux comme à l'accoutumée pour fêter la rentrée associative !!!**

## C'est nouveau : du hand-ball à Fontenilles

A l'occasion de la rentrée associative, avec le soutien de la Ligue Midi-Pyrénées du hand-ball, la municipalité a décidé de soutenir la création d'une nouvelle activité sportive.

Le hand-ball sera proposé aux amateurs de la pratique de sports collectifs de Fontenilles. Cette nouvelle activité sportive est ouverte aux jeunes filles et garçons, à partir de 6 ans, aux adultes y compris adultes loisirs.

Les personnes intéressées sont attendues au Forum des Associations, le 5 septembre, à l'Espace Marcel Clermont et peuvent aussi téléphoner au : 06.61.55.84.86.

## Prêt de matériel : tables & chaises

Nous avons eu l'occasion à travers nos différentes réunions avec les responsables associatifs de cette année, d'aborder la problématique du prêt de matériels (tables, chaises, chapiteaux..) et de la mise à disposition de locaux. Nous avons partagé le constat suivant de la nécessité du renouvellement des tables et des chaises.

La commune mettra à disposition des associations, des familles de Fontenilles courant octobre 2015, 230 chaises kiosque, 84 tables pliantes LIFETIME et 40 chaises CORUM pour un montant de 11 140 €.

Chaque local mis à disposition sera équipé d'un nombre de tables et chaises en fonction de la capacité maximum de personnes pouvant être accueillies selon la réglementation en vigueur. Nous mettrons en place également une procédure de réservation avec dépôt de chèque de caution.

Afin de faciliter les démarches de réservation, liées à l'organisation de manifestations sportives, culturelles et de solidarité, la municipalité va réaliser à l'attention des responsables associatifs et des familles de Fontenilles un dossier nommé « Relation Associations et familles ».

## Judo Club Fontenilles Léguevin



### Bilan de la saison 2014 / 2015

Le Judo Club Fontenilles Leguevin (JCFL) a connu quelques événements majeurs au cours de la saison précédente : après la disparition de son très regretté Président, Philippe VIRAULT, l'association s'est tournée vers l'avenir pour continuer de proposer aux Fontenillois de tous âges des entraînements de qualité.



Et les résultats ont été au rendez-vous : parmi les graines de champion du JCFL, nous pouvons citer en exemple Diego RENAUD qui a brillé dans la catégorie minime. Premier au classement départemental et régional, il a été sélectionné pour les championnats de France par équipes départementales. Clara RUDELLE (cadette) et Jiovani SUC (junior) ont respectivement fini première et troisième du championnat bi-départemental et ont été qualifiés pour les demi-finales du championnat de France. Enfin, un groupe de benjamins très motivés s'est illustré au cours de la saison : Bastien VENTURINI, Théo OLIVER, Lucie ANDRES-GARRIGUE, Julie COLLET et Hugo TRANZEAT ont représenté le club de belle façon lors de tournois de niveau régional.

2015 a aussi été l'année de la maturité pour le JCFL qui a fêté son vingtième anniversaire. Pour l'occasion, le club s'est offert de nouvelles couleurs, de nouveaux équipements et même un week-end dans les Pyrénées pour sa traditionnelle sortie de fin de saison.

### La saison 2015 / 2016

Avec le recrutement d'un nouveau professeur, Cyril GIMENEZ, le JCFL est en train d'élargir son offre de cours aussi bien à Fontenilles, qu'à Léguevin. Désormais, le club accueillera les enfants à partir de 4 ans (baby-poussins) dans les deux communes et proposera également des sessions de Taïso destinées aux ados et aux adultes qui souhaitent compléter leur entraînement ou qui veulent tout simplement se mettre au sport en douceur.

Le JCFL sera présent au forum des associations pour vous informer et faire quelques démonstrations. Le club organisera également un vide-grenier le 20 septembre dans le but de récolter des fonds.

Pour en savoir plus sur l'association et ses activités, visitez le site [www.jcfl.fr](http://www.jcfl.fr) !





## Une Fontenilloise à Roland Garros !

Pour devenir ramasseur de balles au mythique tournoi de Roland-Garros, il faut être âgé de 12 à 16 ans et être licencié à la Fédération française de tennis. Elise SEMMARTIN, du Tennis Club de Fontenilles était parmi eux du 17 mai au 6 juin. Elle a eu le privilège d'être sélectionnée parmi les 4 000 jeunes testés durant les journées de sélections dans toute la France. Elle a ainsi fait partie des 250 ramasseurs de balles qui ont pu vivre leur rêve à Roland-Garros et officier auprès de grands noms comme Gaël MONFILS, John ISNER, Gilles SIMON, Richard GASQUET, Ana IVANOVIC, Stan WAWRINKA...

Elise élève de 5<sup>ème</sup> au collège de Fontenilles est une très bonne joueuse (classée 15/2). Elle possède de nombreuses qualités qui lui ont permis de participer au tournoi et cerise sur le gâteau, de porter son trophée à Stan WAWRINKA, gagnant 2015.



*Fontenilles Info : Ton premier sentiment quand tu es arrivée à Roland Garros le premier jour ?*

**Elise :** J'étais vraiment très contente de ma tenue, et j'ai eu une très belle surprise car j'ai rencontré par hasard ma joueuse préférée Caroline GARCIA avec qui j'ai un peu discuté et pu faire une photo! Elle est très sympa !

*F.I. : Ton moment le plus stressant ?*

**Elise:** Le dernier jour où j'ai dû amener la coupe du vainqueur sur le central, je me suis trompée de place pour la poser !

*F.I. : Ton moment le plus drôle ?*

**Elise:** Quand Melvin, Pierre (initiateurs au Tennis de Fontenilles) et Titouan (mon petit frère) sont venus me voir. Comme Melvin était déguisé en Obélix j'avais un peu de mal à ne pas rire et à rester concentrée. Ils sont même passés à la télé.

*F.I. : Ton plus beau souvenir du tournoi ?*

**Elise:** J'en ai beaucoup, donc c'est compliqué de choisir entre ma rencontre avec Caroline GARCIA, la journée où j'ai ramassé MONFILS sur le Lenglen, le jour où on a pu jouer sur les courts comme les champions, et le dernier jour où j'ai porté le trophée sur le court central. C'était vraiment formidable surtout que tout le Chatrier m'applaudissait !



Si vous aussi vous voulez devenir ramasseur de balles, vous pourrez trouver les renseignements sur le site du club <http://www.club.fft.fr/tcfontenilles>

Inscriptions pour l'école de tennis le samedi 29 août de 16h à 18h, et lors du forum des associations le 5 septembre.





## Sport nature : les Côtes Gasconnes

Succès pour la 11ème édition

Le 7 juin 2015, la maison des sports a accueilli comme chaque année, le rendez-vous du sport nature fontenillois. Depuis l'an passé, deux associations de la ville se sont rapprochées pour proposer des activités de nature au cœur des campagnes de la Gascogne Toulousaine et du canton de St Lys. L'événement était intégré cette année dans le cadre du Festival Vélo en Fête de L'Isle-Jourdain qui s'est déroulé du 6 au 14 juin 2015 et un départ était également proposé à L'Isle-Jourdain.

FONTENVILLES VTT et Courir à FONTENILLES proposait en plus des traditionnelles randos VTT et pédestre, une course trail ainsi que des activités cumulées VTT et course trail. Le magnifique soleil de la journée et les fameux ravitaillements gourmands avec crêpes et gâteaux ont attiré dès 7h30 pas moins de 500 sportifs qui ont pu découvrir les magnifiques circuits tracés tout au long de l'hiver par les bénévoles des associations. Madame le Maire de Fontenilles, Fabienne VITRICE, est non seulement venue encourager les organisateurs, mais aussi réaliser les 12 kms de course à pied.

Cadeau de bienvenue, petit déjeuner et tombola géante avec le concours des entreprises partenaires venaient compléter ce bel événement où petits et grands ont trouvé des activités adaptées à leur niveau.

Pascal BORDENAVE et Jean-Pascal COSTES, les présidents des clubs remercient l'ensemble des partenaires publics et privés et tout particulièrement la Mairie de Fontenilles et l'Office Intercommunal du Sport (IOS) de la Gascogne Toulousaine ainsi que les très nombreux participants des activités qui se sont déclarés ravis par l'ambiance, les paysages et la qualité de l'organisation.

FONTENVILLES VTT et Courir à FONTENILLES espèrent vous accueillir encore plus nombreux l'an prochain pour partager ce moment convivial autour du sport nature pour tous.



La commune de Fontenilles était également bien représentée lors des 10 kms de la Corrida Pédestre de Toulouse, le 3 juillet dernier : membres de Courir à FONTENILLES, élus et membres du Comité des Fêtes.

### Le monde associatif est en deuil

Durant l'année 2015, notre commune a perdu trois de ses présidents,

M. **Philippe VIRAUT** du Judo Club Fontenilles Leguevin

M. **Hervé CABOT** de Musica'Font

M. **Yves ENFEDAGUE** de LA BOULE Fontenilloise

Ces trois présidents faisaient partie de ces bénévoles qui se sont dévoués sans compter pour la vie associative de notre commune. Ils nous ont quittés trop tôt.

La municipalité, tous les conseillers municipaux et les responsables associatifs adressent leurs sincères condoléances aux familles et aux proches.



## « Echos du Futur Fontenilles - EF<sup>2</sup> »



Le vendredi 10 juillet, un parcours pédagogique au parc photovoltaïque de Seysses a été organisé dans le cadre de la convention EF<sup>2</sup> entre INP et la mairie de Fontenilles. Plusieurs chefs d'établissements du secteur sud de Toulouse étaient conviés à cette visite.

La matinée s'est achevée par un repas convivial au restaurant « Les tables de la Fontaine », à Fontenilles.

Au cours de cette visite, l'entreprise SOLVEO a présenté aux participants la partie production de l'Energie Renouvelable, puis la société Ginseng France a expliqué comment elle cultive et commercialise les racines de Ginseng produite dans la ferme agro-photovoltaïque.

## La ferme photovoltaïque de Seysses

### SOLVEO en quelques chiffres

- Groupe SOLVEO Développement : CA 25 M€ en 2013 ; 130 employés
- Dont fait partie SOLVEO Energie : CA 16 M€ en 2013 ; 26 effectifs

Les différentes axes d'activités dans le domaine des énergies renouvelables : photovoltaïque, éolien, stockage et performance énergétique / autoconsommation

### L'entreprise SOLVEO ENERGIE

Depuis 2008, à l'initiative de Jean-Marc MATEOS, SOLVEO ENERGIE conçoit et installe des systèmes de production énergétiques complexes à destination des entreprises, agriculteurs et collectivités. Son savoir-faire s'appuie sur une approche rigoureuse et pragmatique mise au service d'une ambition : contribuer au développement des énergies renouvelables en France et dans le monde, en faisant de l'énergie solaire ou éolienne un investissement durable.

**La production de l'Energie Renouvelable en France** représente 19,3% de la production totale : hydraulique (13,1%), éolien (3,6%), photovoltaïque (1,3%) et autres ER (1,3%)

**La ferme solaire de Seysses**, étendue sur 3,3 Ha avec la capacité de 4,3 MWc (Mégawatt-crête) de production d'électricité (1140 foyers Français), a été reliée au réseau EDF le 16 février 2011. Cette centrale est composée de 15 bâtiments couverts de près de 20 000 panneaux. Elle représente une production potentielle de 4,3 MWc pour 33 000 m<sup>2</sup> d'ombrière photovoltaïque.

Parallèlement, le projet vise à développer la culture du « panax C.A. Meyer », plante médicinale plus connue sous le nom de Ginseng. La racine, très prisée en Asie depuis plus de 4000 ans comme remède universel, est utilisée dans nombre de préparations et compléments alimentaires ; elle voit sa demande croître de 10 % par an sur le marché mondial.

Le ginseng est la plante médicinale la plus consommée dans le monde, avec un marché mondial de racines brutes couvrant 196 millions d'euros. Stimulant du système nerveux, physique et intellectuel, la racine a une action de fond sur l'organisme. Elle permet une meilleure résistance au stress, et pourrait avoir une action contre les maladies cardiovasculaires, certains cancers et la maladie d'Alzheimer.





# Développement Durable



## Le photovoltaïque permet à l'exploitation de vivre

La plante est farouche et sensible : A l'état naturel, elle se développe sous couvert forestier en Asie et sur le continent Nord-Américain. En Europe, la culture de cette plante en plein champ est inexistante. Elle met quatre ans à faire ses premières racines exploitables. Alors les fermiers ont dû faire preuve d'imagination pour que la plantation - une première en France à cette échelle - soit rentable et dépasse ces contraintes techniques et financières.

L'installation des panneaux photovoltaïques sur les 3 hectares de hangars métalliques au-dessus du champ de ginseng a permis aux graines de ginseng de prendre leur temps pour se développer, à l'ombre des panneaux. Les cellules photovoltaïques travaillent et produisent l'électricité dont la revente à EDF couvre les frais d'exploitation de la ferme.

La SAS France Ginseng a l'intention de produire chaque année entre 1 tonne et 1,5 tonne de racine de haute qualité, qui sera sans doute en grande partie revendue à l'industrie pharmaceutique.



## Le photovoltaïque à Fontenilles

**La ferme solaire de Fontenilles** est située à Carget. Elle s'étend sur 15 hectares pour une capacité de production de plus de 9,3 GW par an (équivalent de consommation de 2 430 foyers) et permet de compenser l'équivalent de 5,5 tonnes de gaz carbonique.

Tout comme à Seysses, la ferme solaire est aussi une plate-forme de développement pour l'agriculture. A Fontenilles elle est dédiée à l'étude du Tritordeum, une nouvelle espèce de céréale née d'une hybridation entre un blé dur et une espèce d'orge sauvage, originaire d'Amérique du sud. Le Tritordeum se caractérise par sa haute digestibilité et ses caractéristiques agronomiques qui lui permettent d'être cultivé selon les méthodes de l'agriculture durable.



Nos sincères remerciements à M. Antoine GASET (Membre de l'Académie des Technologies Laboratoire de Chimie Agro-industrielle INP-ENSIACET) et M. Thibaud SAUSSINE (Ingénieur Projet SOLVEO) pour l'excellente organisation et le bon déroulement de cette visite.





## La Mairie

La mairie est ouverte:

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
  - Le samedi : de 9h à 12h
- Fermeture les samedis
- 26 septembre, 24 octobre, 21 novembre et 26 décembre

Pour contacter la mairie:

- Téléphone : 05.61.91.55.80
- Mail : [accueil@ville-fontenilles.fr](mailto:accueil@ville-fontenilles.fr)

## Permanences des Elus

Mme le Maire : le mercredi de 18h15 à 19h45

Vous pouvez rencontrer les adjoints au Maire sur rendez-vous: Christophe TOUNTEVICH, Philippe NIVERT, Christel BLASY, Lucien DOLAGBENU, Annie DEGEILH, Philippe PIGATTO (le lundi) et Sandrine SARRAZIN. Contacter la mairie pour prendre rendez-vous.

## Réunions publiques

- 2 octobre : retour sur l'extinction de l'éclairage public aux Magnolias
  - 6 novembre : Voisins Vigilants
- Des informations complémentaires seront données à l'approche de ces réunions .

### Fontenilles Info

Périodique d'informations municipales.  
Directrice de publication : Fabienne VITRICE

Comité de rédaction : Mairie de Fontenilles  
Rédacteur en chef : Philippe NIVERT  
Conception : Jordane OUDOT

Elus ayant participé à la rédaction des articles : Christel BLASY, Annie DEGEILH, Claude DIES, Lucien DOLAGBENU, Taraneh JUHEL, Philippe NIVERT, Philippe PELISSIER, Sandrine SARRAZIN.

Merci à Isabelle CAUBET, de la Médiathèque de Fontenilles

Dépôt légal à parution

Impression : BCR Imprimeur - SIRET 382 547 610 00032 - Tel : 05.62.67.77.08 - Site <http://bcr-imprimeur.com>

Votre imprimeur participe activement au respect de l'environnement, en retraitant ses déchets, en utilisant des encres végétales et des papiers issus de forêts durablement gérées

# Tribune libre

FONTENILLES INFO 2015-03 - Septembre 2015

## Majorité Municipale

La période estivale touche à sa fin et la rentrée frappe à nos portes, nous rappelant qu'il est temps de retrouver « le chemin des écoliers ».

### Travaux d'été :

A Fontenilles, pas de répit pour nos agents communaux et nos élus qui se sont relayés tout au long du mois de juillet et du mois d'août pour offrir à notre population la rentrée qu'ils méritent.

Les travaux d'été, prévus et programmés au budget 2015 voté à l'unanimité, ont pu être réalisés.

Après de nombreuses concertations entre les élus en charge des associations et les dirigeants du Fontenilles Football Club et de l'U.S. Canton de Saint-Lys, des actions d'arrosage intensifs et d'engazonnement ont été réalisées afin de répondre aux attentes des différentes équipes et de leurs dirigeants.

A l'école de La Fontaine, les enfants pourront s'abriter les jours de pluie ou de grand vent sous le préau totalement rénové : toiture, zinguerie, peinture et menuiserie... rien n'a été oublié.

Après l'achèvement des travaux de la route de Saiguède, c'est route de Cantalauze que des glissières de sécurité ont été installées, permettant une circulation des riverains apaisée.

### Les associations :

Le Forum des associations sera à nouveau l'occasion de maintenir le lien entre association, population et municipalité

Le partenariat Associations-Municipalité permettra la concrétisation d'un travail de fond validé à l'unanimité en commission municipale : une charte qui définit des critères d'attribution de subvention et une convention qui justifie de la mise à disposition des équipements. Ces actions ont pour missions intégrer les associations dans le projet sportif et culturel de la commune et de promouvoir le développement de ces activités tout en évaluant les moyens à mettre en œuvre.

### Intercommunalité : le transfert de la Compétence Jeunesse

C'est en juillet 2016 que la compétence Jeunesse sera définitivement transférée à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine.

Ce transfert permettra la mise en place d'un réel projet territorial pour nos jeunes et une cohérence de la politique de la Jeunesse sur l'ensemble de la communauté. Fontenilles, pôle d'équilibre de la Communauté, verra son action auprès de la Jeunesse évoluer et bénéficier des avantages financiers offerts par la CAF 32 depuis l'avenant du Contrat Enfance Jeunesse signé en novembre dernier. Notre offre auprès de la jeunesse s'en verra diversifiée et adaptée en fonction du public accueilli.

Trois axes qui montrent la volonté des élus de Fontenilles Ensemble de valoriser le patrimoine communal et de faire participer la population à notre réflexion car les Fontenillois en sont les acteurs.

Nous restons bien sûr à l'écoute du groupe d'opposition et nous les invitons à nous donner leurs propositions sur les différents sujets abordés dans cette tribune et notamment sur la politique associative.

C'est dans l'action que nous existons et chaque jour Fontenilles Ensemble agit pour vous et pour la collectivité, pour construire le Fontenilles qui sera le vôtre, qui sera le nôtre !

## Opposition Municipale

### La parole est à la MINORITE

Le bulletin de la commune du mois de JUIN a été distribué dans vos boîtes aux lettres fin MAI. Aussi, vous avez pu constater page blanche dans la tribune d'expression pour la minorité. Nous tenons à rassurer tous les Fontenillois et notamment ceux qui nous ont contactés, car si notre tribune est restée blanche, c'est dû aux conséquences organisationnelles du fait du délai très court entre les deux tribunes qui ne nous a pas donné la possibilité de nous exprimer. Nous voulons penser qu'à l'avenir une telle situation ne devrait pas se renouveler.

Voici 1 an ½ que près de 32% des électeurs nous ont accordé leur confiance pour prendre place dans la gestion et le développement du cadre de vie Fontenillois. Nous mesurons à quel point c'est un honneur et une responsabilité, et c'est pourquoi depuis, nous nous efforçons de trouver notre place au sein de la commune afin d'œuvrer à cette amélioration. A ce jour, nous sommes bien présents sur les réflexions liées aux finances ainsi qu'à l'enfance, mais pour beaucoup d'autres dossiers, la majorité ne souhaite associer l'opposition qu'à la chambre d'enregistrement du conseil municipal. Nous regrettons et dénonçons ce « faire semblant » démocratique sur des dossiers aussi importants que les associations, la communication et notre position au sein de « notre » communauté de communes.

La commune n'est pas simplement un lieu où l'on habite, c'est un lieu de vie, de partage et de développement. Fontenilles est doté d'un fort tissu associatif tant sportif que culturel et solidaire, auquel nous aimerions d'avantage de visibilité et de réactivité dans les actions municipales à cet égard. En cette veille du forum des associations et conscients de quelques difficultés, parfois lourdes de conséquences, pour ces groupes de bénévoles et de participants, où un petit rien permettrait de solutionner et de clôturer le sujet comme par exemple :

- un calendrier clair, équitable et tenue des créneaux des demandes de salles,
- une attribution de subvention basée sur des règles partagées et connues de tous
- une écoute et considération pour tous les bénévoles qui s'occupent si bien de l'animation de notre commune...

Nous réaffirmons l'importance de notre présence et pas uniquement sur le papier, dans les commissions et dans tous les groupes de travail municipaux afin que nous puissions contribuer à l'amélioration des échanges et éviter l'effet tunnel pour ces forces Fontenilloises.

Concernant la communauté de communes, en dehors du fait d'être l'unique commune de Haute Garonne au sein de la CCGT, nous sommes en droit de nous interroger sur l'avenir tracé par cette dernière aux regards du bilan financier, face aux transferts de compétences déjà réalisés (enfance, instruction des autorisations d'urbanisme,...) A ce jour quels sont les bénéfices de ce regroupement pour les Fontenillois? A quel coût? Résultats à moyen et long terme? Les Fontenillois sont en droit à une forte visibilité sur leur avenir inter communal.